

Umostart® Super ZN

Engrais minéral complexe sous forme de micro-granulés.

Description du produit en bref

Engrais minéral complexe sous forme de micro-granulés.

Matières actives

Azote (N) 11% Phosphore (P₂O₅) 46% Zinc (Zn) 2%
Acides humiques

Formulation

Micro-granulés

Trademark

Sipcam Oxon SpA

Mode d'action

Engrais minéral complexe sous forme de micro-granulés pour le maïs et les betteraves avec effet «starter» pour un départ accéléré. Umostart Super est un fertilisant phospho-azoté sous forme de micro-granulés régulier et très résistant (0.5–1.0 mm de diamètre). Cette formulation très efficace et parfaitement supportée par les plantes a été spécialement développée pour les traitements sur la ligne au semis. Contrairement aux engrais DAP standards, les grains d'Umostart Super sont beaucoup plus proches et en plus grand nombre des racines. Le placement près des racines et le zinc favorisent le démarrage de la culture. De plus, le phosphate d'Umostart Super est immédiatement soluble à 96% dans l'eau. Le zinc assure l'absorption du phosphate par les racines.

Utilisation Grandes cultures

Betteraves à sucre et fourragères

Dosage : 15-25 kg/ha. L'application est effectuée directement sur les lignes de semis durant le semis avec les épandeurs micro-granulés insecticides installés d'origine sur les semoirs.

Maïs

Dosage : 20-30 kg/ha. L'application est effectuée directement sur les lignes de semis durant le semis avec les épandeurs micro-granulés insecticides installés d'origine sur les semoirs.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence

négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

22 65 10 Emballage simple à 10 kg

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>